

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 7

Artikel: La défense de la démocratie
Autor: Egger, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La défense de la démocratie.

Par le Prof. A. Egger.

Extrait de « Die deutsche Staatsumwälzung und die schweizerische Demokratie »
de A. Egger. Edité par P. Haupt, Berne.

Les *dictatures nationalistes d'aujourd'hui* ont pour origine les misères de la période de guerre et d'après-guerre. Il leur incombeait de liquider l'héritage de la guerre et de fonder un nouvel ordre. Elles ont fait table rase de l'individualisme, elles ont placé l'homme dans une nouvelle communauté.

Il ne manque pas de Suisses qui considèrent ces dictatures comme un exemple à imiter, ne serait-ce qu'en raison du *régime fort* qu'elles auraient créé. Déjà pendant la guerre, leur sympathie était acquise à l'Allemagne et tout particulièrement à la Prusse, « le pays de l'ordre ». Ce fut ensuite le fascisme qui bénéficia de leurs préférences, aujourd'hui c'est le Troisième Reich. Cette conception opportuniste qui dénote un manque complet de sens politique a été réfutée il y a longtemps par Alexandre Vinet : « Sans liberté, il n'existe pas d'ordre méritant ce nom, comme il n'existe pas de véritable liberté sans ordre ». C'est pourquoi la grande tâche du présent ne consiste pas simplement à créer un régime fort quelconque, même s'il s'agissait d'un régime de caserne, mais bien de *fonder une nouvelle et vigoureuse communauté*.

L'Etat autoritaire est-il en mesure d'accomplir cette tâche?

Loin de nous l'idée de diminuer l'aventure vécue par le peuple allemand en 1933, d'amoindrir le revirement surprenant qui s'est produit dans l'attitude d'innombrables jeunes gens ou, simplement, de douter de l'esprit de sacrifice qui anime beaucoup de membres des troupes d'assaut.

Dès le début de 1933, l'Allemagne se trouve en plein dans une expérience communautaire qui, étant donnés les déboires qui l'ont précédée, fut bien accueillie par le peuple allemand. Mais ce que l'heure présente exige avant tout, c'est la formation *politique* du peuple, la communauté populaire *politique*, l'exercice de la *politique* par le peuple lui-même.

Les temps sont définitivement révolus où une maison princière ou un corps quelconque, fût-ce la noblesse, pouvait se charger exclusivement de la direction des affaires d'un pays en s'inspirant de la maxime : « Tout pour le peuple, rien par le peuple ». Les tâches à accomplir, qu'elles relèvent de la politique extérieure ou de la politique intérieure sont trop grandes, trop délicates, trop profondes (et — malgré tout — l'esprit démocratique est devenu trop fort dans le monde) pour que l'Etat puisse, à la longue, trôner *au-dessus* du peuple et accomplir ses multiples tâches *sans* la collaboration politique active du peuple. Ce n'est plus uniquement avec de l'esprit de sacrifice, une discipline sévère, de l'esprit militaire,

que les problèmes qui se posent à l'Etat peuvent être résolus. L'héroïsme est une grande et belle chose... sur les champs de bataille. Mais, dans la vie civile, le courage civique est plus important. Les dictatures ne lui témoignent cependant aucune compréhension.

L'Etat autoritaire, l'expérience historique le prouve, n'est pas capable de créer la *communauté populaire politique*, sans laquelle il ne pourra pas, à la longue, remplir les tâches qui lui incombent.

En revanche, la *vertu génératrice de force collective de la démocratie* est confirmée par l'histoire toute récente. Depuis cent ans on ne cesse de dénigrer la démocratie en Allemagne. Au cours de ces vingt dernières années, tout particulièrement, et avec une violence toujours accrue, la démocratie y fut représentée comme une forme de gouvernement impossible, manquant de sincérité, mécanique, et l'individualisme de l'ère libérale comme un élément destructeur, de désagrégation atomique, contraire à l'esprit communautaire. Selon une image trouvée par Othmar Spann, sous un régime individualiste, les hommes ne seraient pas plus liés entre eux que ne le sont, entre elles, des pierres amoncelées. Mais qu'est-ce que nous apprend l'histoire? Pendant la guerre mondiale, les Etats démocratiques ont tous tenu le coup, alors que les Etats absolus ou autoritaires se sont effondrés. Les armées des puissances occidentales savaient qu'elles luttaient pour la défense des libertés politiques. Dans l'entre-temps, aucune de ces vieilles démocraties n'a passé au régime dictatorial.

Les peuples réellement démocratiques restent fidèles à la démocratie. Ils croient que la démocratie recèle les forces qui permettront précisément de résoudre les problèmes brûlants de l'actualité, non seulement des problèmes de *politique intérieure*, mais aussi ceux qui relèvent de la *politique extérieure*.

S'il est vrai qu'il s'agit d'empêcher la lutte de tous contre tous et de maîtriser les antagonismes menaçants, la démocratie est à coup sûr le régime le plus approprié à cette tâche puisqu'elle implique la collaboration de toutes les catégories sociales à la solution des problèmes à résoudre par l'Etat. Les luttes entre partis, les débats parlementaires, la collaboration des différents partis aux gouvernements et, dans notre pays, le droit de referendum et d'initiative, procurent la possibilité d'un travail *objectif*, voire l'imposent. Même si un parti prétend égoïstement ne vouloir poursuivre que son propre but, il n'en demeure pas moins que dans la défense de ses intérêts, il doit invoquer les *intérêts généraux* et ceux-ci l'emporteront finalement, puisque tous les partis doivent s'en réclamer. C'est pourquoi, aujourd'hui, aucun gouvernement, qu'il soit composé aussi unilatéralement que possible, ne peut se permettre de sauvegarder uniquement les intérêts des milieux qui lui tiennent de plus près. Un gouvernement doit tenir compte des intérêts généraux, même si parfois il le fait bien imparfaitement. L'observateur des événements quotidiens peut sou-

vent ne pas s'apercevoir de ce phénomène qui, de temps à autre, peut paraître inexistant; il existe cependant et s'impose aujourd'hui plus que jamais. C'est précisément la démocratie qui renferme en elle les moyens d'organiser la victoire du bien public. Je n'hésite pas à étayer cette affirmation en invoquant le programme financier de la Confédération suisse. Une mesure aussi radicale doit nécessairement renfermer les duretés et présenter des lacunes. Il n'en demeure pas moins que dans l'ensemble, l'arrêté fédéral, qui dans l'intérêt général exige un sacrifice de toutes les catégories sociales, put être accepté sur *une très large base parlementaire*.

Eu égard aux moyens de discussion, de négociations qui lui sont propres, la démocratie s'avère comme la forme *de l'Etat réellement dynamique*. De la dictature, on a pu prétendre avec raison que de par sa nature elle était statique. Une fois au pouvoir, le principal souci du dictateur est de s'y maintenir et d'affermir son régime. La démocratie peut paraître manquer de souplesse, conservatrice au possible, on a quand même pu, avec raison, la considérer comme la révolution permanente, car elle tient le champ libre aux forces populaires nouvelles, son souci n'est pas de les entraver, de les opprimer, au contraire, elle leur offre la possibilité de se développer, de percer... La liberté de la presse, le droit d'association servent ce but. La dictature les supprime, la démocratie les garantit. C'est les méconnaître totalement que de ne voir en eux que l'expression « libérale » de la souveraineté de l'individu. Au contraire, ces libertés ont un sens très *coopératif*; elles sont les moyens qui permettent à la collectivité de *collaborer* à la gestion des affaires de l'Etat. L'exercice de ces droits, de ces libertés, implique tout naturellement la *lutte*. L'idéal d'une collectivité de laquelle toute lutte serait exclue — que par une flagrante contradiction on cherche à réaliser par une lutte des plus brutales — ne peut somme toute être recherché que par une génération fatiguée d'après-guerre. Dans une communauté vivante et vigoureuse, la lutte répond à un besoin tout naturel. Les libertés démocratiques-libérales servent à ce *but communautaire*. Les paroles du poète sont toujours vraies: « Félicitons-nous, chez les hommes libres, on a encore coutume de parler librement, même passionnément. »

Mais les peuples démocratiques sont aussi persuadés que la démocratie recèle la condition spirituelle nécessaire pour accomplir les tâches qui incombent à l'Etat, pour surmonter moralement la crise et pour édifier ce qu'il est indispensable de construire. La forme de l'Etat, à elle seule, ne résout rien. A l'intérieur comme à l'extérieur, la dictature se trouve en face des mêmes problèmes que la démocratie. La première peut être plus expéditive à résoudre, à sa manière, les problèmes qui se posent, car les moulins démocratiques moulent lentement. Mais s'il est vrai que la démocratie plonge ses racines dans l'esprit humain, qu'elle a

des auteurs innombrables dans les masses populaires dont elle connaît les instincts et les tendances, alors c'est en elle que réside le plus solide fondement d'une solution objective et judiciaire des problèmes qui se posent aux communautés populaires sur le plan international aussi bien que sur le plan national. S'il existe une forme d'Etat qui peut, somme toute, offrir certaines garanties pour l'accomplissement consciencieux de ces tâches, c'est la forme démocratique. C'est elle, parce que — et en tant que — ses racines plongent dans l'esprit du *démocratisme* et de l'*humanisme*. C'est précisément cet esprit qui, au cours de tous les siècles, s'est avéré comme l'élément réellement conducteur, fécond, *créateur*, dans toutes les questions touchant à l'organisation des rapports sociaux, il *l'est encore aujourd'hui*.

Il est facile de le prouver *dans le domaine de la politique intérieure*. A titre d'exemple, nous ne relèverons que la *politique sociale*. La politique sociale bismarckienne ne tendait pas à la protection du travail, à régler le droit du travail, à cause des ouvriers, elle ne tendait qu'à cultiver le conformisme et la reconnaissance. L'étatisme prussien a pris un faux départ, c'est pourquoi il n'a pas atteint le but qu'il s'était proposé. Une autre politique sociale — la tendance von Stumm — voulait attacher l'ouvrier à l'entreprise qui l'occupait et créer une nouvelle *féodalité industrielle*. Au cours de la période d'avant-guerre, des hommes comme Frédéric Naumann n'ont pas manqué de relever que le nœud du problème social résidait dans la question de savoir si l'on réussirait, sous le régime de la grande production industrielle, de sauvegarder la personnalité de l'ouvrier et de créer, par ce fait, un véritable solidarisme ou si l'on préparait « *des siècles de nouvelles attaches féodales* ». C'est dans cette dernière voie que s'engage résolument le Troisième Reich. Mais si le principe du Chef (Führer) dans le domaine politique, accepté par une grande nation, menace de se militariser, partant de se fausser — des juristes allemands voient déjà dans la loi « un ordre du chef » et préparent ainsi le ligotage du juge à la lettre de la loi, un mal dont souffre déjà trop la jurisprudence allemande — il paraît d'autant plus problématique — abstraction faite de toutes les autres craintes — d'appliquer ce principe du chef aux grandes entreprises représentées par des personnes morales, des sociétés anonymes et dirigées par des comités. — Une *politique sociale démocratique* fera appel avant tout à l'entr'aide; ce n'est pas par hasard que la Suisse est un des pays où la coopération est la plus développée. Cette politique laisse la voie libre au « socialisme communal » qui, de nouveau en Suisse, grâce à l'esprit coopératif, est devenu fort. Avant tout, la politique sociale démocratique vise à perfectionner le *droit du travail* qui, aujourd'hui, est détruit en Allemagne.

La *vertu créatrice et génératrice de force collective* de la *pensée démocratique* s'affirme tout spécialement dans le domaine,

qui aujourd'hui présente une importance vitale pour les peuples, dans le domaine de la *politique mondiale*. La solidarité *réelle* des peuples au point de vue économique et social, culturel et spirituel est exprimée par la *Société des Nations*, les *rapports juridiques* établis entre les peuples, par les pactes de non-agression (Kellog-Briand), par les garanties de paix (Locarno), par les conventions d'arbitrage, la protection des minorités, le désarmement collectif, la protection internationale du travail, etc. De toutes ces institutions se dégage une *nouvelle communauté des peuples* propice au développement de la *paix* et de la *liberté*. Il va sans dire qu'une conception aussi hardie se heurte dans le monde entier à de fortes résistances. Mais les intérêts des peuples les plus vitaux en dépendent, les peuples devront s'engager dans cette voie. Ces aspirations réellement créatrices, cette idée constructive grandiose et décisive pour le sort de l'humanité tirent leur origine de la doctrine *démocratique*. Ces aspirations fondamentales du pacifisme humaniste s'imposent à tel point que les Etats qui ne sont pas démocratiques ne peuvent pas s'y soustraire. Mais de par leur origine, de par leur sens le plus profond, ces aspirations relèvent bien des doctrines démocratiques — tout comme le césarisme et la philosophie des bêtes féroces d'Oscar Spengler est la complète négation de la démocratie. C'est pourquoi la lutte pour la démocratie, qui se déroule depuis une dizaine d'années, a une importance décisive pour les individus et pour les peuples.

Notre place dans cette lutte, à nous les héritiers des traditions helvétiques, est toute marquée, après ce qui vient d'être dit.

Le peuple suisse restera fidèle à la démocratie. C'est précisément à nous qu'il incombe de la défendre jusqu'au bout. Nous le voulons et le devons *pour nous-mêmes*. En même temps, nous voulons nous intégrer dans le vaste front spirituel mondial de la démocratie. Il viendra un temps où il s'avérera qu'en agissant ainsi, nous aurons rendu au peuple allemand, qui au point de vue de la langue nous est apparenté, un service que nous ne pourrions pas lui rendre d'une autre manière.

Nous devons défendre et maintenir à tout prix la démocratie. Nous ne pouvons le faire mieux, ou plutôt nous ne pouvons le faire qu'en la cultivant *spirituellement* et dans *nos institutions*.

Avant tout, nous devons *défendre* notre démocratie. Trop nombreux sont encore ceux qui n'ont pas saisi le sérieux de la situation. Nous devons lutter contre cette avalanche de journaux étrangers, de revues illustrées et autres. Nous devons cultiver et favoriser notre propre littérature, une tâche qui, examinée de près, s'avère très délicate et qui exige une nouvelle organisation. Nous devons mobiliser nos hommes de lettres, notre théâtre et la radio. Nous devons *organiser et rassembler nos forces*, les discipliner et renoncer à beaucoup, beaucoup de commodités, d'indo-

lence et de routine. Il faut serrer les rangs. Nous devons appeler les femmes — les mères de nos enfants — à collaborer aux affaires de la communauté. (Rappelons à ce sujet le plaidoyer du Dr Oeri dans l'« Alte Front 1933 », un livre inspiré par le plus noble humanisme.) La jeune génération aussi doit participer plus tôt et de façon beaucoup plus intensive, aux affaires dans la commune, les cantons et la Confédération. Notre démocratie a besoin d'être vivifiée, elle a besoin de *réformes*. Dans les petites choses, elle supporterait maints émondages. Dans les temps où il faut agir vite, il est indispensable que sur le terrain fédéral l'on ait recours aux arrêtés fédéraux munis de la clause d'urgence; encore faut-il que ces arrêtés aient une base constitutionnelle. Si elle fait défaut, il faut au préalable la créer. La démocratie doit aussi être défendue beaucoup plus énergiquement contre les *abus* et la dégénérescence. Le peuple, avec raison, est sensible au cumul malsain des fonctions. Il ne voit pas non plus de bon œil qu'une personnalité haut placée se serve de sa place pour favoriser ses intérêts particuliers. Bien des choses laissent à désirer dans le domaine des élections. Les droits démocratiques impliquent des devoirs, on en abuse trop souvent. Il devrait en résulter un *principe idéal de sélection* qui permette un choix de magistrats sur la base la plus large, mais en réalité, trop souvent, la désignation du candidat est due à la politique de coterie. Nos luttes électorales sont aussi de plus en plus conduites sous le signe de méthodes américaines ou de la nouvelle Allemagne. Une démocratie doit faire appel à la raison, elle doit éduquer, éclairer. La suggestion des masses, pour ne pas dire l'hypnotisme, ne sont pas ses moyens d'action. Suggestionner, c'est violenter l'esprit, alors que la démocratie ne connaît que la discussion. La campagne qui précéda l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations (mai 1920) fut une belle, franche et loyale lutte, bien que des excès aient aussi été commis.

Avant tout, il importe d'accorder à notre démocratie la protection qui lui est indispensable. Il faut la protéger contre ses ennemis mortels. Mommsen a déjà relevé que la démocratie avait toujours été détruite par elle-même du fait qu'elle appliquait ses principes jusque dans leurs conséquences extrêmes. Tout comme nous ne pouvons pas pratiquer seul le libre-échange économique dans un monde où le protectionnisme domine, *nous n'osons pas, le cas échéant, user de méthodes libérales à l'endroit d'un adversaire qui ne se sert des droits démocratiques et libéraux que dans le seul dessein de les détruire*. « Le prix de la liberté, c'est une vigilance continue. » Nous fûmes les témoins horrifiés des scènes affreuses où ces libertés furent exploitées, où l'on en abusa sans scrupules avec le pathos le plus effréné... pour les supprimer dès l'instant où l'on en eut le pouvoir. *Celui qui a des yeux pour voir, ne manquera pas d'apercevoir à l'horizon la lueur qui nous avertit de nous tenir sur nos gardes.*

La culture de l'*esprit démocratique* doit retenir notre attention soutenue, elle réclame tous nos soins. C'est la tâche la plus haute et la plus difficile. La démocratie porte en elle des forces morales précieuses, elle élève la masse au rang de peuple, l'individu au rang de citoyen, elle nous épargne — du moins en tant que cela dépend d'elle — la mentalité du sujet et la morale de l'esclave. D'autre part, la démocratie réclame la participation continue du peuple à la gestion des affaires publiques. Cette participation, cela va de soi, doit être raisonnée, réfléchie, c'est pourquoi il importe que les citoyens soient inspirés de cet esprit de la démocratie: *homines bonae voluntatis* (hommes de bonne volonté).

Montesquieu n'a-t-il pas déjà dit que la république avait besoin de toute la puissance de l'éducation, parce que son existence dépendait des vertus politiques des citoyens, de leur amour de la patrie et de leur esprit de solidarité.

Dans ces conditions, on comprendra que la démocratie soit une lutte continuelle autour de l'âme humaine, c'est ce qui la fait paraître si peu souple, si pesante à l'utilitaire. En réalité, c'est ce qui fait sa noblesse. L'*homme* est toujours au centre des préoccupations de la véritable démocratie. La récompense de ces efforts réside dans l'organisation féconde de la communauté fondée sur le droit, la paix et la liberté.

Economie politique.

La répartition des fortunes et des revenus à Zurich-Ville.

L'Office de statistique de la ville de Zurich publie tous les quatre ans une statistique générale des impôts prélevés dans la circonscription économique de la ville de Zurich. Son dernier travail de ce genre se rapporte à l'année 1929. Il est sorti de presse au mois d'avril 1934 sous forme de fascicule n° 42. Il est vrai que les conditions économiques ne sont plus ce qu'elles étaient en 1929. Leur stabilité relative que démontre précisément cette statistique fiscale, nous permet cependant de constater le caractère d'actualité que présente cette publication.

En 1929, Zurich comptait environ 152,000 contribuables, dont 2200 étaient des personnes morales. La totalité des contribuables (personnes physiques et personnes morales) disposait d'un revenu de 734 millions de francs et d'une fortune de 4666 millions de francs. L'impôt prélevé par la commune et l'Etat s'est élevé à 62 millions de francs en nombre rond, ce qui équivaut à la respectable somme de 260 francs par habitant. Ce n'est donc pas sans raison que Zurich est rangée parmi les communes dont la capacité contributive est la plus puissante.

Dans l'étude qui suit, nous ne nous occuperons pas des personnes morales. Elles sont imposées d'après des règles spéciales, qui, pour aujourd'hui, ne nous intéressent pas. Il y a cependant lieu de relever l'importance que présentent